

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Niveau d'alerte lié à la COVID-19 et consignes à respecter **La région des Laurentides classée zone rouge**

Saint-Jérôme, le 3 février 2021 – Alors que le retour du système des paliers d'alerte a été annoncé hier, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tient à préciser à la population quelles mesures seront appliquées dès le 8 février, alors que la région sera classée à titre de zone rouge.

Parmi les ajustements apportés en zone rouge, mentionnons :

- la réouverture des commerces non prioritaires, incluant ceux de soins personnels et esthétiques;
- la réouverture des musées et des bibliothèques;
- la reprise des activités extérieures rassemblant un maximum de quatre personnes (incluant les cours), en respectant la distanciation de 2 mètres.

Notons que le couvre-feu entre 20 h et 5 h, l'interdiction de rassemblements dans les domiciles privés et sur les terrains privés et le télétravail obligatoires sont maintenus. Le respect des consignes sanitaires demeure essentiel.

« Au cours des dernières semaines, nous avons observé une baisse des nouveaux cas quotidiens. Toutefois, le nombre de cas pour la région demeure élevé comparativement au début de l'automne. Aussi, certains territoires qui comptabilisaient peu de cas récemment ont connu une hausse du nombre de personnes infectées dans les dernières semaines, notamment les MRC d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil. Nous surveillons la situation attentivement, mais la prudence demeure de mise, ce pour quoi je fais appel à la collaboration de la population pour continuer de respecter l'ensemble des mesures demandées par le Gouvernement », mentionne le directeur de Santé publique des Laurentides, D^r Eric Goyer.

« La baisse observée témoigne de l'efficacité des mesures sanitaires en place et surtout des efforts de l'ensemble de la population. Cependant, il est absolument nécessaire de poursuivre nos efforts, non seulement pour protéger les personnes plus vulnérables, mais aussi pour agir en soutien et solidarité envers le travail acharné livré par les soignants du réseau de la santé et des services sociaux qui sont au front depuis bientôt un an », a ajouté la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry.

Liens connexes :

Pour en savoir davantage sur le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle : msss.gouv.qc.ca/presse.

Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place : [Québec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus).

-30-